

# VILLAGE DE SAINT-PIERRE-JOLYS



AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE  
PLAN FINANCIER 2023

11 mai 2023

19 h

# PLAN FINANCIER 2023

## ORDRE DU JOUR

- ▶ Audience publique convoquée conformément aux exigences de la *Loi sur les municipalités* – avis public dans l'hebdomadaire The Carillon le 20 avril et le 4 mai 2023
- ▶ Opening Remarks/Discours d'ouverture – maire Raymond Maynard
- ▶ Présentation du Plan financier – Tina Bubenzer et Chas Maxymowich
- ▶ Question Period Regarding Financial Plan/Période de questions sur le Plan financier

# PLAN FINANCIER 2023

## INFORMATIONS SUR L'ÉVALUATION

### Augmentation de l'évaluation municipale de 2022 à 2023

|            | <u>2022</u>   | <u>2023</u>   |
|------------|---------------|---------------|
| générale → | 46 947 080 \$ | 52 089 700 \$ |

1 millièm en 2022 a prélevé 46 947,08 \$ en «générale»  
1 millièm en 2023 prélèvera 52 089,70 \$ en «générale»

L'évaluation «générale» est passée de 24 895,98 \$ en 2010 à 52 089,70 \$ en 2022

Population (recensement) :  
en 2011 – 1 099 résidents  
en 2016 – 1 170 résidents  
en 2021 – 1 350 résidents

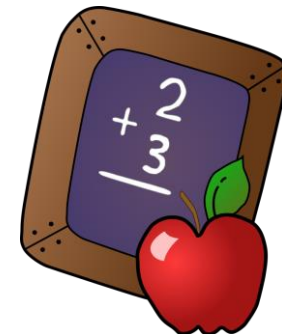
# TAUX PAR MILLIÈME SCOLAIRE 2023

- ▶ Taux par millième de taxe provinciale d'aide à l'éducation – autres (commerces) taux par millième – 8,140
- ▶ Ce taux par millième s'applique **uniquement** aux propriétés commerciales, et non aux propriétés agricoles et résidentielles

Notre division scolaire est la DIVISION SCOLAIRE DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE-ROUGE N° 56 :

| <u>2021</u> | <u>2022</u> | <u>2023</u> |
|-------------|-------------|-------------|
| 12,333      | 12,148      | 11,851      |

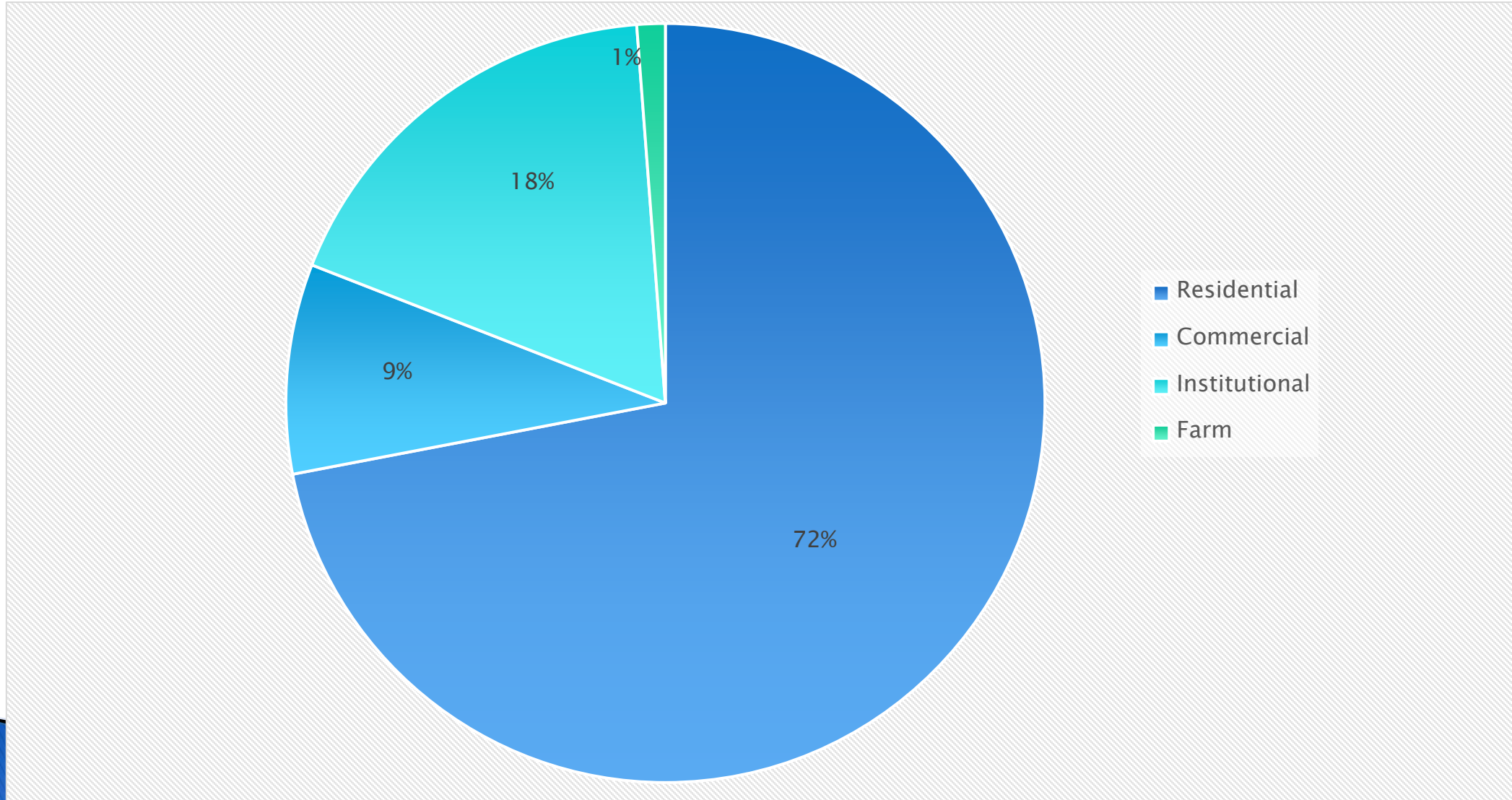
- ▶ Le village n'est que le percepteur des taxes scolaires



# TAUX PAR MILLIÈME ET REDEVANCES MUNICIPALES 2023

| VENTILATION DU TAUX PAR MILLE ET DES REDEVANCES                   | GÉNÉRAL | TAXES D'AMÉLIORATION<br>SPÉCIALES/LOCALES |
|-------------------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------------|
| <b>GÉNÉRAL</b> (INCLUANT)                                         | 17,345  |                                           |
| – ANCIENS BUREAUX MUNICIPAUX (555, avenue Hébert)                 |         |                                           |
| – AGRANDISSEMENT DU MANOIR                                        |         |                                           |
| AUGMENTATION DE 2.7 % SUR 2022 AU TAUX GÉNÉRAL                    |         |                                           |
|                                                                   |         |                                           |
| PRÉLÈVEMENTS SERVICE POLICIER ET SERVICE<br>INCENDIES (2021–2024) |         | 4,388                                     |
|                                                                   |         |                                           |
| <u>TAUX PAR MILLIÈME POUR AMÉLIORATIONS LOCALES</u>               |         |                                           |
| AGRANDISSEMENT DE L'ÉTANG D'ÉPURATION                             |         | 0,636                                     |
| DIGUE COMMUNAUTAIRE                                               |         | 0,109                                     |
| TOTAL DES TAUX PAR MILLIÈME POUR AMÉLIORATIONS<br>LOCALES (0,745) |         |                                           |

# Répartition de l'évaluation 2023 par classe



# PLAN FINANCIER 2023

## RÉPERCUSSIONS FISCALES (MUNICIPALES SEULEMENT)

| ÉVALUATION  | MUN. GÉNÉRAL | DAL   | POLICIER ET INCENDIES | DÉCHETS ET RECYCLAGE | ÉGOUTS    | TOTAL        | DIFFÉRENCE ENTRE 2022 ET 2023 |
|-------------|--------------|-------|-----------------------|----------------------|-----------|--------------|-------------------------------|
| 86 900 \$   | 17,345       | 0,745 | 4,388                 | 161,00 \$            | 124,20 \$ | 2 237,00 \$  | + 4,44 %                      |
| 152 690 \$  | 17,345       | 0,745 | 4,388                 | 161,00 \$            | 124,20 \$ | 3 714,77 \$  | + 7,28 %                      |
| 75 920 \$   | 17,345       | 0,745 | 4,388                 | 161,00 \$            | 124,20 \$ | 1 990,44 \$  | + 20,54 %                     |
| 139 360 \$* | 17,345       | 0,745 | 4,388                 | 289,00 \$            | 230,55 \$ | 3 649,71 \$  | + 13,63 %                     |
| 598 780 \$* | 17,345       | 0,745 | 4,388                 | 906,00 \$            | 230,55 \$ | 14 585,75 \$ | + 13,55 %                     |

\* commerces

- ▶ Tous les propriétaires de résidence permanente ont droit à une avance supplémentaire de 350,00 \$ contre 525,00 \$ précédemment au titre du crédit d'impôt foncier pour l'éducation.
- ▶ Les propriétés résidentielles sont taxées à une évaluation partielle de 0,45 % : ex. 200 000 \$ de VALEUR MARCHANDE = 90 000 \$ de VALEUR IMPOSABLE.
- ▶ Les propriétés commerciales sont taxées à une évaluation partielle de 0,65 % : ex. 200 000 \$ de VALEUR MARCHANDE = 130 000 \$ de VALEUR IMPOSABLE.

# PLAN FINANCIER 2023

## REVENUS

(page 2 du Plan financier)

- ▶ En 2022, 809 668 \$ budgétés et 894 158 \$ reçus en revenus autres que les impôts
- ▶ En 2023, 1 237 318,70 \$ budgétés, soit environ 425 000 \$ de plus qu'en 2022

### **Les domaines de revenus diminué et augmentation pour 2023:**

- ▶ Octrois du gouvernement provincial de 500 000 \$ à 825 600 \$
- ▶ Octrois provinciale de fonctionnement municipal augmentée de 70 000 \$ en 2023
- ▶ Pénalités fiscales reconnaissant l'augmentation des impôts impayés – taux d'intérêt annuel de 15 %
- ▶ Petite augmentation des frais de permis de construction
- ▶ Augmentation des loyers attendues de la salle communautaire, l'aréna et des locations de terrains de camping avec 7 nouveau site cette année.

# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES GÉNÉRALES

(page 3 du Plan financier)

### SERVICES GOUVERNEMENTAUX GÉNÉRAUX

**Types de dépenses incluses dans cette partie :** indemnités et dépenses du conseil, salaires et avantages du personnel, bureau, juridique, audit, évaluation, assurance et subventions aux organisations

- ▶ En 2022, 447 878 \$ ont été budgétés et 436 207 \$ ont été dépensés
- ▶ En 2023, 495 372 \$ ont été budgétés (y compris 7 300 \$ récupérés auprès des services publics en frais administratifs)
- ▶ L'ajustement des salaires, l'aide professionnelle expliquent l'augmentation des salaires et des avantages des employés et du personnel
- ▶ Léger ajustement à plusieurs comptes – augmentation globale de 40 194 \$ dans les services gouvernementaux



# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES GÉNÉRALES

(page 3 du Plan financier)



### SERVICES DE PROTECTION

**Types de dépenses incluses dans cette partie :** coûts de police et d'incendie, mesures d'urgence, 911, inspections des bâtiments, contrôle des animaux

- ▶ En 2022, 293 356 \$ ont été budgétés et 292 148 \$ ont été dépensés.
- ▶ En 2023, 316 769 \$ ont été budgétés.
- ▶ Prélèvements spéciaux pour services de police et d'incendie ont été amalgamés pour réduire le coût aux résidents
- ▶ Petite augmentation des coûts d'incendie, partagés à parts égales avec la Municipalité Rural de De Salaberry
- ▶ 21 pompiers volontaires au service
- ▶ Rénovation des bâtiments de 30 000 \$
- ▶ Augmentation totale de 64 853 \$ par rapport à 2021 en raison de l'administration des finances du service par le Village à partir du 1er janvier 2022

# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES GÉNÉRALES

(page 4 du Plan financier)

### SERVICES DE TRANSPORT

**Types de dépenses incluses dans cette partie :** personnel des travaux publics, équipement, carburant, assurance, réparations, fonctionnement de l'atelier, électricité, gravier, sablage, location d'équipement, drainage, réparation et amélioration des routes, éclairage public et déneigement

- ▶ En 2022, 375 586 \$ ont été budgétés et 408 815 \$ ont été dépensés
- ▶ En 2023, 703 823 \$ ont été budgétés. Augmentation d'environ 328 237 \$.
- ▶ La différence de 2022 a été compensée par un financement provincial de 200 000 \$ pour le projet d'égouts pluviaux
- ▶ L'ajustement des salaires du personnel s'explique par l'augmentation des salaires et des avantages sociaux du personnel
- ▶ Augmentation du coût d'entretien des égouts pluviaux
- ▶ L'augmentation des tarifs de l'électricité s'explique par une légère augmentation de l'éclairage public
- ▶ Augmentation du coût du carburant

# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES GÉNÉRALES

(page 4 du Plan financier)

### SERVICES DE SALUBRITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Types de dépenses incluses dans cette partie : service de collecte des déchets, dépôt de branches et matières recyclables.

- ▶ 93 661 \$ budgétés en 2022 et 115 826,90 \$ dépensés
- ▶ 135 600 \$ budgétés pour 2023, soit une augmentation d'environ 20 000 \$
- ▶ La collecte des déchets se fera une fois par semaine.
- ▶ EPIC Smile a augmenté ses coûts en raison d'un changement de contrat avec le contracteur de services – les résidents verront un changement de service toutes les deux semaines – pas d'augmentation pour la collecte des matières recyclables. Un ramassage par mois sera couvert par le financement provinciale en 2023.

# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES GÉNÉRALES

(page 4 du Plan financier)

### SANTÉ PUBLIQUE ET BIEN-ÊTRE

Types de dépenses incluses dans cette partie : cimetières, transport adapté, aide sociale.

- ▶ En 2022, 22 730 \$ ont été budgétés et 33 788 \$ ont été dépensés
- ▶ En 2023, 13 810 \$ ont été budgétés, soit un peu moins qu'en 2022
- ▶ Aucune demande de subvention reçue pour 2023

# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES GÉNÉRALES

(page 4 du Plan financier)

### SERVICES DE MISE EN VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Types de dépenses incluses dans cette partie : aménagement et zonage, contrôle des mauvaises herbes, embellissement de la communauté

- ▶ En 2022, 22 655 \$ ont été budgétés et 18 000 \$ ont été dépensés
- ▶ En 2023, 23 800 \$ ont été budgétés
- ▶ 4 000 \$ budgétés pour l'embellissement de la communauté, fleurs, arbustes, arbres, etc.
- ▶ 10 000 \$ budgétés pour la lutte contre les moustiques – application de granulés
- ▶ 3 000 \$ budgétés pour les exigences en matière d'aménagement et de zonage, telles que les avis, la publicité, etc.

# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES GÉNÉRALES

(page 5 du Plan financier)

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Types de dépenses incluses dans cette partie :** drainage des terres, services vétérinaires, district de conservation, mise en valeur régionale, St. Pierre EnBoom, entretien de la cabane à sucre, tourisme.

- ▶ En 2022, 67 175 \$ ont été budgétés et 99 769 \$ ont été dépensés
- ▶ En 2023, 68 925 \$ ont été budgétés
- ▶ 3 500 \$ budgétés pour Seine Rat River Conservation District
- ▶ 675 \$ budgétés pour les adhésions (Eastman Tourism, Sentier transcanadien, Chambre de commerce, Manitoba Good Roads, etc.)
- ▶ 2 000 \$ pour les réparations et l'entretien de la cabane à sucre
- ▶ 2 500 \$ budgétés pour le tourisme
- ▶ financement de 7 500 \$ de l'AMBM pour compenser les dépenses liées à la prestation de services bilingues (Connect et services de médias sociaux) afin d'établir une stratégie de communication plus solide.

# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES GÉNÉRALES

(page 5 du Plan financier)

### SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS

**Types de dépenses incluses dans cette partie :** exploitation de l'aréna et de la salle communautaire, parcs et terrains de jeux, Bibliothèque de Saint-Pierre-Jolys, réceptions publiques

- ▶ En 2022, 280 369 \$ ont été budgétés et 303 472 \$ ont été dépensés
- ▶ En 2023, 318 829 \$ ont été budgétés
- ▶ 23 100 \$ budgétés sur une base par habitant du Village pour la Commission récréative de la Rivière-aux-Rats, partagés avec la Municipalité Rurale de De Salaberry
- ▶ Octrois de 10 000 \$ au comité consultatif de l'aréna pour des projets capitale
- ▶ 15 034 \$ budgétés pour l'exploitation de la Bibliothèque de Saint-Pierre-Jolys, sur une base par habitant du Village, partagé avec la Municipalité Rurale de De Salaberry
- ▶ Salaires du personnel des par cet des loisirs
- ▶ Nouveau programme de réservation pour l'aréna, la salle communautaire, le terrain de baseball, etc.

# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES GÉNÉRALES

(page 5 du Plan financier)

### SERVICES FINANCIERS

**Types de dépenses incluses dans cette partie :** fonds de réserve, transfert de fonds vers des projets d'immobilisations, contributions à des projets de services publics, paiement de dettes obligataires (hypothèques), coût des réductions d'impôts, déduction pour actifs fiscaux.

- ▶ En 2022, 194 467 \$ ont été budgétés et 626 471 \$ ont été dépensés
- ▶ En 2022, 184 653 \$ ont été budgétés
  
- ▶ 161 000 \$ transférés de diverses réserves pour les projets d'immobilisation en 2023,
- ▶ 50 500 \$ transférés pour des projets d'immobilisation
- ▶ 292 000 \$ budgétés pour l'exploitation du service public des égouts
- ▶ 84 181 \$ budgétés pour le paiement de la dette obligataire (services publics et capital)
- ▶ 15 000 \$ budgétés pour l'octroi de remises pour paiements anticipés des taxes
- \*\*\* En 2022, nous avons budgété 15 000 \$ et accordé 16 550 \$ de remises pour paiements d'impôts

# PLAN FINANCIER

## PROVISION DE RÉSERVES

(page 5 du Plan financier)

### PRÉLÈVEMENTS POUR LES RÉSERVES

**Types de dépenses incluses dans cette partie :** tous les fonds de réserve conformément aux diverses exigences des règlements.

- ▶ En 2022, 330 463 \$ ont été budgétés pour le prélèvement de diverses réserves
- ▶ En 2023, 750 000 \$ sont budgétés pour la provision de diverses réserves
  
- ▶ 14 800 \$ budgétés pour réserve pour les équipements
- ▶ 19 802 \$ budgétés pour réserve pour les déchets et recyclage
- ▶ Fonds de la taxe sur l'essence de 65 828 \$ d'un octrois provinciale
- ▶ Réserve pour les installations de parcs et de loisirs : 40 000 \$
- ▶ Réserve du Centre récréatif budgétée à 10 000 \$
- ▶ Réserve du cimetière budgétée à 4 500 \$
- ▶ Réserve de transport adapté budgétée à 17 000 \$
- ▶ Réserve de puits budgétée à 3 500 \$

# PLAN FINANCIER 2023

## SOLDES ACTUELS DES FONDS DE RÉSERVE

(page 11 du Plan financier)

### SOLDES DES FONDS DE RÉSERVE AU 31 DÉCEMBRE 2022

|                                               |               |                                                                                |
|-----------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Fonds de réserve pour les déchets             | 51 560,00 \$  | 19 892 \$ prélevés en 2023                                                     |
| Fonds de réserve service d'incendie           | 71 666,00 \$  | 10 000 \$ prélevés en 2023                                                     |
| Fonds de réserve équipement                   | 130 348,00 \$ | 14 800 \$ prélevés en 2023                                                     |
| Fonds de réserve taxe sur l'essence           | 149 689,00 \$ | 68 698 \$ fournis par la province en 2023                                      |
| Fonds de réserve général                      | 44 855,00 \$  | pas de prélèvement annuel                                                      |
| Fonds de réserve cabane à sucre               | 18 336,00 \$  | 2 500 \$ prélevés en 2023                                                      |
| Fonds de réserve Bipole III                   | 298 884,00 \$ | 115 300 \$ fournis par MB Hydro pendant 10 ans; dernier versement en 2023      |
| Fonds de réserve contributions de lotissement | 73 087,00 \$  | 24 000 \$ en prélèvements et redevances payés par les promoteurs/constructeurs |
| Fonds de réserve du centre récréatif          | 129 845,00 \$ | 10 000 \$ prélevés en 2023                                                     |
| Fonds de réserve travaux publics municipaux   | 107 789,00 \$ | 50 000 \$ prélevés en 2023                                                     |

# PLAN FINANCIER 2023

## SOLDES ACTUELS DES FONDS DE RÉSERVE

(page 13 du Plan financier)

### SOLDES DE FONDS DE RÉSERVE AU 31 DÉCEMBRE 2022 (suite..)

|                                                                    |                        |                                         |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------|
| Fonds de réserve transport adapté                                  | 29 369,00 \$           | prélèvement annuel de 17 000 \$ en 2023 |
| Fonds de réserve administration                                    | 5 301 \$               | prélèvement annuel de 5 000 \$ en 2023  |
| Fonds de réserve des services publics                              | 90 829,00 \$           | prélèvement annuel de 56 855 \$ en 2023 |
| Fonds de réserve d'infrastructure souterraine des services publics | 79 023,00 \$           | prélèvement annuel de 17 000 \$ en 2023 |
| Fonds de réserve puits                                             | 23 498,00 \$           | prélèvement annuel de 3 500 \$ en 2023  |
| Fonds de réserve parc Carillon                                     | 41 000 \$              | pas de prélèvement annuel en 2023       |
| Fonds de réserve cimetière                                         | 5 994,00 \$            | prélèvement annuel de 4 500 \$ en 2023  |
| Fonds de réserve pour les installations des parcs et loisirs       | 63 307,00 \$           | prélèvement annuel de 40 000 \$ en 2023 |
| Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes     | 9 904,00 \$            | pas de prélèvement annuel en 2023       |
| <b>Solde total au 1<sup>er</sup> janvier</b>                       | <b>1 351 073,00 \$</b> |                                         |
| Ajouter les prélèvements et transferts de 2022                     | + 419 037,24 \$        |                                         |
| Soustraire les dépenses de 2022                                    | - 299 900 \$           |                                         |
| <b>Solde au 31 décembre 2022</b>                                   | <b>1 470 210,24 \$</b> |                                         |

# PLAN FINANCIER 2023 DETTE GÉNÉRALE ET DETTE DES SERVICES PUBLICS

| DETTE GÉNÉRALE DU VILLAGE DE SAINT-PIERRE-JOLYS |                  |                                     |                                                                           |
|-------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Règlement<br>2005-10                            | échéance en 2025 | versement annuel de 7 112,74 \$     | agrandissement du<br>Manoir                                               |
| Règlement<br>2007-4                             | échéance en 2024 | versement annuel de 6 929,38 \$     | digue<br>communautaire                                                    |
| Règlement<br>2009-3                             | échéance en 2023 | versement annuel de 10 837,90 \$    | anciens bureaux<br>municipaux                                             |
| Règlement<br>2018-3                             | échéance en 2032 | versement annuel de 40 563,44 \$    | agrandissement du<br>lagoon                                               |
| Règlement<br>2022-5                             | échéance en 2032 | versement annuel de<br>18 738,49 \$ | renouvellement des<br>égouts autoroute 59<br>– ave. Jolys Est et<br>Ouest |



# PLAN FINANCIER 2023

## DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS



(page 13 du Plan financier)

| projet                                           | coûts      | sources de financement                                                                                                 |
|--------------------------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| allée/citerne/génératrice caserne                | 22 500 \$  | 22 500 \$ du fonds de réserve service d'incendie                                                                       |
| mèche de tarière 18 pouces                       | 6 800 \$   | 6 800 \$ du fonds de réserve du cimetière                                                                              |
| nivelleuse                                       | 96 000 \$  | 96 000 \$ du fonds de réserve pour l'équipement                                                                        |
| toit de la station de relevage principale        | 10 500 \$  | 10 500 \$ du fonds de réserve des services publics                                                                     |
| Mill & Fill avenue Jolys Est                     | 400 000 \$ | 400 000 \$ du fonds de réserve BiPole III                                                                              |
| trottoir de l'avenue Jolys – sentier             | 80 000 \$  | 70 000 \$ du fonds de réserve pour les travaux publics municipaux<br>10 000 \$ d'un financement provincial non garanti |
| réparation de la chicane du puits parc Carillon  | 5 000 \$   | 5 000 \$ du fonds de réserve pour les puits                                                                            |
| réparation de la conduite d'eau glycolée (aréna) | 13 000 \$  | 13 000 \$ du fonds de réserve pour les installations des parcs et loisirs                                              |
| réparation de l'avenue Croteau                   | 34 000 \$  | 34 000 \$ du fonds de réserve pour les travaux publics municipaux                                                      |

# PLAN FINANCIER 2023

## PROJET DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

- ▶ *Loi sur les municipalités* exige la préparation d'un programme d'au moins cinq ans
- ▶ conseil continue à mettre en œuvre un programme de 10 ans pour mieux gérer les projets d'immobilisations et les actifs du Village
- ▶ document de travail – toujours sujet à révision et à modification si nécessaire.
- ▶ dépenses doivent être considérées comme une «liste de souhaits» pour les 10 prochaines années.
- ▶ diverses sources de revenus :  
fonds de fonctionnement, fonds de réserve, subventions liées aux dettes obligataires (emprunts), partage des coûts avec d'autres gouvernements locaux, financement provincial et fédéral.

# Thank you for your time!

Now we will go into Questions and Comments...

# Merci pour votre attention!

Nous allons maintenant passer aux questions et commentaires...